

PROCOLE SANITAIRE HORIZON PLURIEL

RÈGLES VALABLES POUR TOUTES LES FORMATIONS

Port du masque obligatoire pour tous les participants en salle de formation ainsi que pour les déplacements dans le centre.

Les formateurs ou participants qui sont dans l'un des cas suivants ne pourront pas assister à la formation :

- En cas de fièvre ou tout autre symptôme du COVID 19 : toux, fatigue, difficultés respiratoires, courbatures ...
- Si, au cours des 14 derniers jours :
 - o vous avez été testé positif au Covid 19 ou
 - o vous avez été en contact avec des personnes ayant été testées positives

Rappel des gestes barrières à appliquer :

- Se laver régulièrement les mains
- Respecter la distanciation physique
- Porter un masque
- Ne pas se toucher le visage (surtout les yeux et la bouche)
- Éternuer et tousser dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique
- Éviter tout contact étroit (ne pas serrer la main, toucher ou embrasser)



RÈGLES INTRA-ENTREPRISES

CHEZ LE CLIENT (OU SANS UNE SALLE CHOISIE PAR LE CLIENT)

Les participants doivent venir avec un masque.

Le client est responsable de la fourniture des masques aux participants de la formation

Sur la demande du client, l'organisme de formation peut fournir des masques aux participants qui lui seront facturés.

L'organisme de formation s'assure que le formateur ait un masque

Le respect des conditions sanitaires (nettoyage et désinfection) est assuré par le client

RÈGLES INTRA-ENTREPRISES

DANS NOTRE ORGANISME

Les participants doivent venir avec un masque.

Le client est responsable de la fourniture des masques aux participants de la formation

Sur la demande du client, l'organisme de formation peut fournir des masques aux participants qui lui seront facturés.

L'organisme de formation s'assure que le formateur ait un masque.

Les salles sont aérées régulièrement dans la journée.

Des distributeurs de gels hydro-alcoolique sont mis à disposition.

Les horaires de formation proposés peuvent être modifiés afin d'éviter les heures de pointes tout en respectant les horaires d'ouverture des locaux.

RÈGLES INTRA-ENTREPRISES

DANS UNE SALLE LOUÉE PAR HORIZON PLURIEL

Les participants doivent venir avec un masque.

Le client est responsable de la fourniture des masques aux participants de la formation

Sur la demande du client, l'organisme de formation peut fournir des masques aux participants qui lui seront facturés.

L'organisme de formation s'assure que le formateur ait un masque.

Des distributeurs de gels hydro-alcoolique sont mis à disposition.

L'organisme de formation s'assure du respect du protocole sanitaire

Dernière Mise à Jour le 15/03/21